

RESSOURCES HUMAINES

**Modification des conditions tarifaires
du contrat d'assurance groupe pour
la couverture des risques statutaires
souscrit avec le groupement
Relyens/CNP Assurances à compter
du 1er janvier 2024**

1 DOCUMENT - Publié le 01 février 2024

CIAS
Communauté d'Agglomération
Grand Lac

Conseil d'Administration
Séance du 1^{er} février 2024 à 18h30

Au siège de Grand Lac, salle de conseil, 100 boulevard Légal 71300 Roches-Bellevue

NOM ET PRÉNOM	Présence (X)	Excuse (X)	Présence déléguée (X)
1. Marie-Cécile BARRIOL		X	
2. Jean-Louis BARRIOL		X	
3. Frédéric de LAURENTIS	X		
4. Nicolas BENOIST	X		
5. Nicolas BRASSE	X		
6. Mathieu LAFAYETTE	X		
7. Gilles COLLET		X	
8. Benjamin CHIFFOLET	X		
9. Christophe MATHIEU	X		
10. Marie-FRANÇOISE	X		
11. Pascal GAZDAR	X		
12. Frédéric LAFAYETTE	X		
13. Stéphane FERRON	X		
14. Pascal DE LAUNAY	X		
15. André GRADON	X		
16. Jean-Louis BARRIOL		X	
17. Stéphane LAFAYETTE	X		
18. Nicolas BRASSE	X		
19. Nicolas BENOIST	X		
20. Gilles COLLET	X		
21. Jean-Louis BARRIOL	X		
22. Stéphane LAFAYETTE	X		
23. Nicolas BRASSE	X		
24. Gilles COLLET	X		
25. Jean-Louis BARRIOL	X		
26. Stéphane LAFAYETTE	X		
27. Nicolas BENOIST	X		
28. Gilles COLLET	X		
29. Jean-Louis BARRIOL	X		
30. Stéphane LAFAYETTE	X		
31. Nicolas BENOIST	X		

Autres personnes non présentes :
 Marie-ANNE
 Marie-ANNE
 Marie-ANNE

Président de l'ASPT : Dominique de LAURENTIS
Président de la Direction de Grand Lac : Frédéric de LAURENTIS
Président de la Communauté d'Agglomération : Frédéric de LAURENTIS

1^{ère} séance publique de la séance du 01/02/2024

Le présent document est publié en vertu de la loi n° 2013-1222 du 22 décembre 2013 relative à la transparence, à l'accès à l'information et à la participation du citoyen dans la vie administrative.

Grand Lac, le 1^{er} février 2024
 Le Président
 Frédéric de LAURENTIS

Le secrétaire
 Frédéric de LAURENTIS

Le présent document est publié en vertu de la loi n° 2013-1222 du 22 décembre 2013 relative à la transparence, à l'accès à l'information et à la participation du citoyen dans la vie administrative.



2024-02-01_DELIB6.PDF

<https://grand-lac.fr/mon-agglo/gouvernance/actes-administratifs/actes-administratifs-cias/modification-des-conditions-tarifaires-du-contrat-dassurance-groupe-pour-la-couverture-des-risques-statutaires-souscrit-avec-le-groupement-relyens-cnp-assurances-a-compter-du-1er-janvier-2024-23643?>



GRAND LAC
COMMUNAUTÉ D'AGGL
OMÉRATION

1500 Boulevard Lepic
73100 Aix-les-Bains

Afin de vous proposer des vidéos, des boutons de partage, des contenus remontés des réseaux sociaux et d'élaborer des statistiques de fréquentation, nous sommes susceptibles de déposer des cookies tiers sur votre machine. Cela ne peut se faire qu'en obtenant, au préalable, votre consentement pour chacun de ces cookies.